

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	54 (1909)
Heft:	12
Artikel:	Quelques observations sur le cours de répétition de la 1er division en 1909
Autor:	Meuron, de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-338973

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LE

cours de répétition de la I^{re} division en 1909

I. Mobilisation.

Les dispositions prises pour faciliter à la troupe l'achat des chaussures avant le service et le petit nombre d'effets à échanger ont contribué, dans une large mesure, à la rapidité de la mobilisation.

A Morges, pour la première fois cette année, ensuite d'entente entre le commandant de place et les autorités communales, le repas du milieu du jour a été préparé par un personnel civil dans de grandes chaudières de laiterie. La Commune a également fourni les ustensiles pour la distribution de la soupe et de la viande. Cette innovation a été vivement appréciée par les commandants de bataillon qui se plaignaient toujours des difficultés causées par l'emploi de leur matériel de corps le jour de l'entrée au service et de celles provenant du fait que les hommes désignés comme cuisiniers ne pouvaient prendre part, en même temps que leurs camarades, aux opérations de la mobilisation.

La couture des galons sur les vareuses des sous-officiers, qu'elle se fasse le premier jour à l'arsenal ou le lendemain dans les cantonnements, est une opération qui fait perdre beaucoup de temps. L'administration fédérale ne pourrait-elle fournir un certain nombre de vareuses pour sous-officiers avec les galons cousus d'avance ou bien étudier un système plus rapide de fixation des galons sur les manches (crochets, boutons à pression, etc.) ?

Les commandants de bataillon devraient être avisés, avant

l'entrée au service, de toute modification ou innovation introduites dans le matériel de corps. On a distribué cette année, pour la première fois, des « harnais à collier » pour tous les chevaux de trait. La répartition et l'ajustage de ces colliers de différents numéros ont été très longs, les commandants de bataillon, non prévenus, n'ayant pu donner des ordres à l'avance pour l'organisation de cette opération.

Les cas d'ivresse ou d'arrivée tardive deviennent tout à fait exceptionnels. Plusieurs unités ont définitivement renoncé à faire faire des patrouilles dans les rues et les cafés pour rechercher les hommes en retard ; ce système a fait son temps sans avoir contribué en rien au développement du sentiment du devoir chez le soldat.

Sur chaque place de rassemblement de corps et avant le licenciement a lieu une conférence qui réunit les commandants de troupes auprès de l'état-major de place. Les observations qui y sont faites permettent de discuter et de proposer des améliorations de détail qui sont introduites l'année suivante à titre d'essai.

On se rapproche ainsi petit à petit de la perfection et il n'est pas osé d'affirmer qu'une mobilisation de guerre se ferait actuellement dans les meilleures conditions d'ordre et de rapidité.

II. Instruction. — Qualités du personnel.

Il y a un progrès marqué dans l'aptitude des officiers à instruire la troupe et cela à tous les degrés de l'échelle hiérarchique. On doit chercher cependant toujours plus de simplicité dans les tâches tactiques à résoudre. A la guerre, seules les choses très simples ont des chances de réussir.

Pendant le temps consacré à l'instruction de la compagnie les *commandants de bataillon* ont dirigé des exercices pendant lesquels ils ont eux-mêmes posé des tâches tactiques dont ils critiquaient ensuite la solution et l'exécution ; j'ai pu me convaincre, pour ce qui me concerne, qu'ils s'y étaient soigneusement et consciencieusement préparés.

Dans les exercices d'avant-postes les commandants de bataillon ont su trouver des tâches ingénieusement combinées pour sortir de la routine et rendre l'exploration plus intéressante et plus efficace.

Les *commandants de compagnie* sont aptes à conduire leur troupe en campagne. Quelques-uns, en général parmi les plus anciens, ont de la peine à saisir le but et la raison des nouvelles formations et des innovations tactiques.

Quant à l'aptitude des *chefs de section* elle est très irrégulière; il y en a de très bons, de bons, de médiocres, de mauvais et de très mauvais. « La section vaut ce que vaut son chef », c'est un fait que l'on peut constater à tout instant et dans toutes les circonstances si diverses du service. Il faut donc apporter un soin toujours plus grand au recrutement des officiers et mettre impitoyablement de côté les chefs de section reconnus incapables.

Il y a, semble-t-il une légère amélioration dans la qualité des *sous-officiers*. L'étude des listes de qualification montre que l'aptitude des sergents et caporaux est très irrégulière. Ceux qui sont mentionnés comme « nuls » ou « incapables » devraient être tout simplement privés de leur commandement. Ce retrait de commandement pour un sous-officier est prévu et autorisé par la circulaire du Département militaire suisse du 25 juin 1909. Le commandant de l'unité peut y procéder en soumettant le cas à son supérieur immédiat. L'effet moral de cette mesure serait considérable et la crainte de redevenir simple soldat donnerait sérieusement à réfléchir aux mauvais sous-officiers. Comme pour les officiers il faut recruter les sous-officiers avec toujours plus de soin. Ce ne sont pas, dans les écoles de recrues, de tout jeunes lieutenants sans aucune expérience, qui doivent, à eux seuls, proposer des recrues pour l'école de sous-officiers. Les présentations doivent être examinées de très près par les officiers-instructeurs et les commandants de compagnie. L'enquête sur la situation civile des candidats doit être faite avec toujours plus de soin et de sérieux.

Enfin le seul et unique moyen d'améliorer la qualité des sous-officiers c'est d'en diminuer sensiblement le nombre. C'est à la nouvelle organisation des troupes à faire au sous-officier une situation tout autre que celle qu'il occupe actuellement.

La *troupe* est animée du meilleur esprit; elle doit être commandée avec intelligence, bienveillance et fermeté. Elle distingue fort bien entre l'effort nécessaire qu'elle ne refuse jamais et l'effort inutile qui résulte, en général, d'une erreur du chef et auquel elle se prête beaucoup moins volontiers.

III. Emploi des officiers surnuméraires d'infanterie.

Des ordres spéciaux avaient été donnés, cette année, par le commandant de la division, pour régler l'emploi des chefs de section surnuméraires de l'infanterie.

Chaque bataillon a d'abord complété ses cadres en conservant à la tête des sections les officiers les plus jeunes.

Les surnuméraires (1^{ers} lieutenants ayant fait une école de chef de compagnie mais n'ayant pas encore de commandement, 1^{ers} lieutenant faisant leur dernier cours dans l'élite) ont reçu les destinations suivantes :

1^o Chaque bataillon a été autorisé à conserver un « officier du matériel ». Cet officier est en général chargé également de l'organisation et de la direction de la cuisine des officiers.

2^o Un certain nombre de surnuméraires ont été envoyés à des unités de l'artillerie ou du génie où ils sont restés pendant toute la durée du cours.

3^o Enfin les surnuméraires restants ont été répartis aux divers états-majors de division, brigade, régiment et bataillon.

Ceux qui ont fait leur service avec l'artillerie ou le génie déclarent qu'ils ont très utilement profité, pour leur instruction, de ce court stage en dehors de l'infanterie ; ils ont été enchantés du bon accueil que leur ont réservé leurs camarades des autres armes.

L'artillerie et le génie devraient également, le cas échéant, détacher quelques officiers auprès de l'infanterie. Cenx-ci apprendraient à connaître le service de l'infanterie tout en servant d'officiers d'ordonnances aux commandants des troupes auxquelles ils seraient adjoints.

La « camaraderie de combat », dont on ne saurait méconnaître les grands avantages, a tout à gagner à ce système d'échanges entre armes combattantes.

Les surnuméraires répartis aux divers états-majors ont presque tous été employés comme officiers-cyclistes. Ils ont rendu de bons services en multipliant les organes de transmission, toujours trop peu nombreux. On doit cependant chercher à les employer surtout à des missions tactiques et non uniquement à

transmettre de simples ordres ou rapports ce qui est du ressort du soldat-cycliste. Si l'essai des officiers-cyclistes doit se développer dans la suite il serait équitable de leur payer une légère indemnité pour la machine qu'ils fournissent et d'assurer celle-ci contre les risques très fréquents d'accidents.

La manière très judicieuse dont les nombreux officiers surnuméraires ont été employés à la 1^{re} division n'a pu que contribuer à leur instruction. Ils se sentent plus utiles dans ces divers emplois que lorsqu'on les obligeait à suivre, sans intérêt et sans responsabilité, une simple subdivision d'infanterie.

L'intéressant essai fait cette année demande donc à être poursuivi et développé.

IV. Entretien de l'équipement.

Il faut savoir le constater franchement : l'entretien, pendant le service, de l'habillement, de l'équipement et de l'armement laisse beaucoup à désirer. Je crois même que la troupe prend moins de soins de son équipement actuellement qu'autrefois.

Une des choses qui m'a le plus frappé, pendant l'année que j'ai passée dans une armée voisine, a été le soin et la conscience avec lesquels à la fin d'une journée de manœuvre, le soldat « astiquait tout son fournitment » et cela sans jamais recevoir d'ordres de personne. Il n'en est malheureusement pas de même chez nous. En parcourant, souvent et à dessein, les cantonnements à l'heure des travaux de propreté, j'ai vu des hommes qui changeaient de linge, qui se reposaient ou qui lisraient des journaux, d'autres qui causaient ou qui chantaient. Bien rares étaient ceux qui songeaient à remettre en état leur équipement. Je n'en ai jamais vu occupés à faire de petites réparations ou à laver leur linge, ce qu'on peut observer journallement dans une armée permanente.

J'ai toujours plus l'impression qu'après quelques semaines de campagne notre infanterie aurait son équipement dans un état déplorable et que nos réserves ne pourraient suffire à remplacer les multiples objets mis hors d'usage.

Quel est le remède à cet état de chose ? Une instruction plus complète dans l'école de recrue prolongée ; une amélioration de la qualité des sous-officiers auxquels on devrait pouvoir remett-

tre entièrement la direction et la surveillance du service intérieur.

Il est équitable de reconnaître qu'il y a parfois une circonstance atténuante à la négligence que je signale.

Les vareuses, délivrées cette année à l'infanterie de la 1^{re} division, étaient particulièrement vieilles, usées et défraîchies. Ce vêtement, fort pratique en soi-même, devient très laid lorsqu'il n'est plus neuf. Le soldat le considère alors comme une vulgaire « salopette d'ouvrier » qu'il n'a aucun plaisir à maintenir en bon état. Je crois que si on lui remettait, pour un cours de répétition, une vareuse propre et agrémentée de quelques ornements, il en prendrait beaucoup plus de soin. Dans le même ordre d'idées, il ne faudrait pas, à mon avis, faire porter, chaque année, la *vareuse* pour l'inspection. Notre soldat, quoique négligent en général, aime cependant à revêtir, à cette occasion, son vêtement personnel le plus propre, soit sa *tunique*. L'on peut, en effet, remarquer, la veille d'une grande revue, le soin particulier avec lequel il se nettoie, lui, son habillement et son équipement. En outre, la tunique, sortie la veille du licenciement seulement du sac où elle a été mise le jour de la mobilisation, n'est pas inspectée aussi soigneusement qu'elle l'est à l'occasion d'une revue. Et ce sera cependant notre « vêtement de guerre » qui doit être entretenu avec le plus grand soin. Il y a aussi un côté moral à la question. Nous devons, c'est bien entendu, laisser de côté chez nous tout ce qui tient à la « parade ». Mais nous devons, d'autre part, et par tous les moyens, maintenir et augmenter la popularité dont jouit notre armée, popularité qui se manifeste par le nombre toujours plus grand des curieux qui suivent nos exercices.

Et si nous faisons plaisir à la population d'une part et à nos troupes d'autre part en laissant porter à celles-ci la grande tenue pendant un jour au moins, j'estime que ces raisons sont amplement suffisantes pour justifier le port de la *tunique* pour une revue.

V. Service des subsistances.

Par ordre spécial le régiment 3 devait se procurer la viande en « exploitant les ressources locales », autrement dit en achetant et en abattant sur place le bétail nécessaire. Ce service a

fonctionné du 7 au 18 septembre d'une manière très satisfaisante et sans qu'il ait jamais été nécessaire d'avoir recours au détachement des subsistances.

L'organisation de ce service spécial était la suivante :

Un détachement composé d'un sergent et de deux soldats (bouchers du détachement des subsistances), renforcé de trois fusiliers pris dans les bataillons, était attaché à l'état-major du régiment et cantonnait dans la même localité que lui.

Le soir, à l'arrivée au cantonnement, les bouchers improvisaient un « abattoir » dans une grange pendant que le sergent, chef du détachement, se mettait à la recherche du bétail nécessaire (1 ou 2 pièces suivant la grosseur) et cela dans le rayon des cantonnements ou dans les localités voisines. Sitôt arrivé le bétail était abattu et dépecé au moyen des instruments contenus dans une caisse spéciale. Les quartiers de viande étaient suspendus dans l'abattoir où ils se refroidissaient jusqu'au lendemain matin ; ils étaient inspectés, dans la soirée, par le vétérinaire de brigade.

La distribution de la viande se faisait le lendemain matin de très bonne heure à l'endroit indiqué par l'ordre de régiment. Les quartiers-maîtres de bataillon se rendaient à cette distribution avec les chars à viande. Ceux-ci, une fois chargés, rejoignaient le train de combat au point de rassemblement fixé pour celui-ci. Les bouchers et leur caisse de matériel étaient transportés sur un char de réquisition qui suivait la colonne de bagages.

Cet essai donne lieu aux observations suivantes :

1^o Quoique les manœuvres se soient déroulées dans une contrée agricole et riche en bétail, il n'a pas toujours été facile de se procurer le nombre de pièces nécessaires. Au mois de septembre, les troupeaux ne sont pas encore descendus de la montagne et en outre les propriétaires sont souvent fort peu disposés à se défaire brusquement d'un bœuf ou d'une vache. Devant la nécessité absolue de se procurer à bref délai le bétail nécessaire on doit alors avoir recours à des marchands qui profitent de la situation pour exiger des prix élevés. Il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le bétail soit réellement acheté chez des agriculteurs et qu'il ne soit pas fourni par des spéculateurs en quête d'une bonne affaire.

2^o La qualité de la viande fournie a été incontestablement

supérieure à celle livrée par le détachement des subsistances ou par des fournisseurs ; elle ne provenait que de l'abattage de tout jeune bétail, elle était fraîche et de première qualité ; les morceaux de choix étaient toujours laissés à la troupe. La ration de viande est revenue à 56,2 centimes soit 1 fr. 75 1/2 le kilog.

3^o Le nombre de 3 bouchers (dont 1 sous-officier) fourni par le détachement des subsistances n'est pas suffisant. Il faudrait, au minimum, 1 sous-officier et 5 soldats, tous spécialistes. Des soldats d'infanterie, moins habitués à ce genre de travail, ne peuvent rendre les mêmes services.

4^o Le matériel et les outils, contenus dans une caisse d'un nouveau modèle, donnent lieu à quelques critiques. Outre cette caisse le matériel devrait comprendre deux mousfles pour suspendre les quartiers de viande, une installation de fortune étant beaucoup trop longue à établir.

Malgré les petites imperfections du matériel les bouchers ont réussi à dépecer entièrement un bœuf en 25 minutes depuis le moment de sa mort ; c'est un record, paraît-il, au dire des gens du métier.

L'expérience a montré que notre pistolet d'ordonnance pouvait fort bien servir, à l'occasion, à abattre une pièce de bétail. Un jour il était impossible de se procurer la cartouche spéciale qui est utilisée dans l'appareil d'abattage. Un premier-lieutenant d'infanterie (médecin de sa profession) fut chargé de tuer un bœuf avec son pistolet. Il s'acquitta fort bien de cette tâche délicate et la mort de la bête fut aussi instantanée qu'avec l'emploi de l'appareil spécial. La balle fut retrouvée sous la peau du cou, à une distance un peu plus grande que d'ordinaire de son point de départ.

5^o Une voiture de réquisition est nécessaire pour transporter tous les jours les bouchers et leur matériel. Elle doit suivre le train de bagages ou mieux encore le train de combat. Elle permet ainsi au détachement des bouchers de quitter, une fois le stationnement connu, la colonne de voitures à laquelle elle est attachée pour se rendre, à vive allure, dans les cantonnements.

Une bicyclette (ou motocyclette) rendrait de grands services au chef des bouchers pendant ses courses pour l'achat du bétail.

6^o Les quartiers-maîtres de bataillon doivent assister tous à la distribution de la viande et marcher ensuite, avec les chars à

viande, au train de combat. Le quartier-maître de régiment commande la colonne de bagages. Sa présence suffit entièrement pour la surveillance de la distribution du pain et de l'avoine. On peut lui adjoindre un fourrier par bataillon.

7^e Il faut laisser au commandant du corps de troupes qui abat son bétail une certaine liberté dans l'organisation de ses trains et du personnel qui les accompagne. Les circonstances spéciales qui lui sont faites ne lui permettent pas de suivre, en tous points, les prescriptions imposées aux autres troupes.

Somme toute, ce système spécial de subsistance (dont l'utilité en temps de paix n'est nullement démontrée) peut être facilement organisé et pratiqué en lui apportant les améliorations dictées par l'expérience.

Comme toujours on s'est plaint de l'arrivée tardive des trains aux cantonnements et de l'heure tardive du repas du soir.

Ces critiques, qui se renouvellent après chaque service, sont inhérentes au système actuel. Malgré tous les soins et toute l'attention apportés à faire parvenir, le plus vite possible et par différents moyens, l'ordre de stationnement à la colonne de bagages, les voitures portant le matériel de cuisine arrivent souvent assez tard. En outre, la préparation de la viande bouillie est excessivement longue. Le seul et unique remède à cet état de choses, fâcheux pour la troupe, c'est l'introduction des cuisines roulantes dont il faut souhaiter la très prochaine acquisition pour notre infanterie. L'attribution des chars à viande au train de combat peut, en quelque mesure, atténuer les inconvénients de l'arrivée tardive aux cantonnements de la colonne de bagages. Seul le régiment 3 a pu procéder ainsi, ensuite de son système spécial d'achat et d'abattage sur place du bétail nécessaire à ses besoins. Il faut nécessairement alors que les quartiers-maîtres de bataillons et les cuisiniers marchent avec cet échelon du train. Si la colonne de bagages est encore très éloignée au moment où le stationnement est donné, les quartiers-maîtres (qui se trouvent au train de combat, dans le voisinage immédiat de la troupe) peuvent réquisitionner des chaudières et les cuisiniers commencent, sans délai, la cuisson de la viande.

Si l'on ne peut procéder ainsi, l'attribution des chars à viande au train de combat devient absolument inutile et la troupe perd le bénéfice d'une rapide préparation du repas du soir.

Dans presque tous les bataillons les officiers font un « ordi-

naire » pendant la période des manœuvres. Ils touchent même parfois le pain et la viande en nature comme la troupe. Mais la préparation d'un local et d'un repas pour une trentaine d'officiers représente un gros travail pour les cuisiniers. On pourrait faire l'essai de laisser manger les officiers par compagnie quitte à les réunir ensuite, après le repas, pour leur communiquer les observations et les ordres.

VI. La correspondance avant et après le service.

J'aborde ici un sujet délicat. Qu'on veuille bien ne pas voir dans les quelques observations qui suivent la moindre intention de mesquine critique ou de vulgaire dénigrement. Je vise plus haut et n'ai qu'un but c'est de chercher à obtenir, sur un point spécial, une *simplification*, ce qui, en matière militaire, est synonyme de *progrès*.

La correspondance spéciale, relative à un cours de répétition, est beaucoup trop considérable et pourrait être notablement simplifiée.

Il y a, dans cette correspondance, deux catégories bien distinctes. La première est celle qui se rapporte à la *préparation de l'instruction*. Celle-ci est nécessaire et inévitable ; elle ne peut et ne doit pas être écourtée car on ne saurait mettre assez de soin à la préparation minutieuse et rationnelle de nos exercices de si courte durée.

La seconde catégorie comprend toute la correspondance *administrative* (prescriptions multiples, enquêtes sur divers objets, recommandations de toute nature). Celle-là peut-être sensiblement diminuée et j'essayerai, tout à l'heure, de dire comment.

L'état de choses actuel présente deux inconvénients :

1^o Lors d'une prochaine guerre européenne on peut s'attendre à ce que la période qui précédera la mobilisation soit très courte et que les armées soient mises très brusquement sur le pied de guerre.

Trouverons-nous alors, pour ce qui nous concerne, le temps matériel suffisant pour terminer la correspondance exagérée que nécessite actuellement un simple service de 13 jours ? J'en doute fort et je crois au contraire que la correspondance sera réduite alors à sa plus simple expression.

Si nos manœuvres doivent être le plus possible l'image de la

guerre, avons-nous raison de nous habituer à une manière de faire que les circonstances mêmes nous forceraient à abandonner lorsqu'il ne s'agira plus d'un service de paix ?

2^o Outre l'importante correspondance nécessitée par un cours de répétition, les officiers (et je parle ici des officiers supérieurs surtout) ont encore une correspondance administrative annuelle et courante qui paraît devoir augmenter sensiblement avec la nouvelle organisation. Les nombreux officiers qui ne possèdent ni bureau ni personnel, doivent consacrer presque quotidiennement un certain temps à l'administration du corps de troupes qu'ils commandent. Ils le font volontiers, ayant consenti d'avance à toutes les obligations inhérentes à l'exercice d'un commandement. Ils le feraient beaucoup plus volontiers encore s'ils avaient le sentiment que toute cette correspondance est, toujours et sans exception, *utile et nécessaire* !

Si les exigences de l'administration d'un corps de troupes, en dehors du service, venaient à augmenter encore, cela pourrait fort bien nuire sérieusement un jour au recrutement des officiers. Le danger de cette conséquence possible doit attirer l'attention sur un état de chose qui appelle une réforme.

Après avoir signalé le mal et ses dangers, parlons du remède.

Comment peut-on simplifier la correspondance qu'exige actuellement la préparation d'un cours de répétition ?

En généralisant la pratique des « *rappports* » qui permettent de régler verbalement et en peu de temps une foule de questions traitées jusqu'ici par lettre.

Le commandant d'un corps de troupes convoque ses subordonnés directs auxquels il dicte ses ordres en les commentant.

L'inconvénient minime, pour quelques officiers, d'un déplacement et de quelques frais pèse peu en regard des avantages incontestables de ce procédé : exécution meilleure et plus uniforme d'ordres expliqués verbalement et, de ce fait, plus complètement qu'ils ne peuvent l'être par écrit ; gain considérable sur le temps employé à une fastidieuse correspondance. Un premier rapport, un mois environ avant le commencement du service, permet de jeter les premières bases du travail et de donner les ordres pour les opérations préliminaires (reconnaissance des cantonnements, programmes d'instruction, programmes de tir, choix des places de tir et d'exercice, etc.).

Dans un deuxième rapport, une semaine avant le service, on

règle toutes les questions administratives survenues depuis la précédente réunion. Enfin, le troisième rapport peut facilement avoir lieu le jour même de la mobilisation ; on y communique les derniers ordres. Il n'y a aucune difficulté, pour un commandant de régiment, par exemple, à choisir un moment de la journée où la présence des commandants de bataillon n'est pas nécessaire auprès de la troupe. Il n'y a dans la 1^{re} division qu'un seul des régiments dont les trois bataillons ne mobilisent pas sur la même place de rassemblement. On pourrait facilement parer à ce petit inconvénient.

Ces trois rapports (dont deux seulement en dehors du service), qui peuvent être très courts si le programme en est soigneusement préparé, remplaceraient presque entièrement les multiples lettres actuellement échangées entre les différentes instances de commandement. Les nouvelles prescriptions sur la rédaction et l'expédition des pièces après le service n'étant encore ni bien comprises ni appliquées d'une manière uniforme on gagnerait du temps en tenant encore, 15 jours après le service, un dernier rapport dans lequel on réglerait tout ce qui se rapporte aux listes de qualification, rapports sur le cours, etc. Une fois la tradition établie, cette réunion deviendrait très certainement inutile.

Nous demandons respectueusement au nouveau commandant de la 1^{re} division de bien vouloir ordonner l'essai général de ce système pour le prochain cours de répétition. Il s'y prêtera d'autant plus volontiers que son prédécesseur l'a tenté lui-même cette année en convoquant tous les officiers de la division à un rapport coïncidant, comme date, avec la réunion annuelle de la Société vaudoise des officiers.

Nous ne craignons pas de nous porter garants de l'heureuse réussite de cette expérience qui ne portera tous ses fruits que lorsqu'elle sera généralisée et organisée à tous les degrés de l'échelle hiérarchique.

Un mot encore au sujet d'une simplification qui rentre dans le même ordre d'idées.

Il est naturel et nécessaire que le commandant d'un cours (qu'il s'agisse d'un corps d'armée, d'une division, d'une brigade ou d'un régiment) rédige sous le nom « d'ordre général » ses instructions sur les méthodes d'instruction ; qu'il signale les points restés faibles et qu'il rappelle les critiques précédemment faites.

Ce qui me paraît beaucoup moins nécessaire ce sont toutes ces « prescriptions spéciales » qui surgissent avant chaque cours de répétition comme les champignons après la pluie ! On voit apparaître tour à tour : des prescriptions sur l'organisation des trains, sur le service sanitaire, le service vétérinaire, le service des subsistances, la comptabilité, le service de la poste militaire, etc., etc.

Nous possérons, pour notre armée, un nombre très respectable de règlements, d'ordonnances et de prescriptions sur les objets les plus divers et les plus variés. De deux choses l'une. Ou bien l'on ne peut trouver, dans toutes ces prescriptions réglementaires, ce qui est nécessaire à l'organisation et à la direction d'un service de paix ; alors ces prescriptions sont incomplètes et doivent être revisées. Ou bien elle sont suffisantes et rendent inutiles ces nombreuses publications qui font la joie des imprimeurs.

Et je pose, à ce sujet, la même question que pour la correspondance.

Aurons-nous le temps, au moment d'une mobilisation de guerre, d'assister à une aussi fertile éclosion de littérature administrative ?

On prête à feu le colonel Pfyffer la jolie boutade suivante :

— Notre armée ne pourra jamais tenir une longue campagne.

— Et pourquoi donc ?

— Parce que au bout de quelques jours il ne restera plus, sur tout le territoire suisse, une seule feuille de papier pour faire un rapport. Alors quand nous ne pourrons plus écrire, nous ne pourrons plus nous battre !

Ne laissons pas cette prophétie s'accomplir.

Lieutenant-colonel de MEURON.
